

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023 à 20H30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à **20h30, le 13 décembre 2023, à l'hôtel de ville**, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des notes de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2023
3. Révision des statuts de la communauté de communes de l'aire cantillienne
4. Budget Principal – Subventions communales
5. Budget Principal 2024 : Ouverture des crédits d'investissement
6. Dissolution du Syndicat Intercommunal d'aménagement et de construction des communes de l'Oise
7. Acquisition d'une partie de la parcelle AZ 72 : informations complémentaires
8. Echange de terrains : acquisition de la parcelle AK 111 et cession de la parcelle AK 865
9. Modernisation éclairage public – Souter – Diverses rue- Programme 2024
10. Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
11. Autorisation de lancement de consultation dans le cadre d'appel d'offres ouverts et de signature
12. Adhésion CNAS : Nomination des représentants
13. Participation financière pour un voyage scolaire d'enfants gouviciens scolarisés à Lamorlaye
14. Syndicat d'Energie de l'Oise – rapport d'activités 2022
15. Exercice des compétences déléguées

GOUVIEUX, le 07 décembre 2023

Le Maire,

Thomas IRAÇABAL

